



Signer vos documents n'a jamais été aussi facile !

Avec la solution de signature électronique de La place digitale vous proposez une expérience unique à vos équipes, partenaires et clients.

Vous adressez vos documents à signer à tout moment depuis l'endroit où vous vous trouvez en garantissant à tous les signataires le même niveau de sécurité et de confidentialité dans vos échanges. Notre solution est adaptée à l'ensemble de vos usages afin de vous faciliter le quotidien.

Concentrez-vous sur votre coeur de métier, nous vous aidons à accélérer votre transformation numérique et à améliorer la performance de votre entreprise.

La place digitale est un guichet unique d'accès aux offres de dématérialisation de Docaposte, filiale numérique du groupe La Poste et référent de la confiance numérique en France. Elle est **la première plateforme SaaS à adresser tous les besoins de dématérialisation** des entreprises.



Le saviez-vous ?

- Il faut en moyenne 5 jours pour obtenir une signature traditionnelle contre 37 minutes* pour une signature électronique.
- Les entreprises qui sont passées du papier à la signature numérique ou électronique ont économisé de 55 % à 78 %* sur les coûts liés au matériel, à l'administration, à l'expédition et aux frais d'abonnement.

* Étude interne Docaposte



Un contexte réglementaire favorable à la dématérialisation

Pour la France deux sources juridiques et réglementaires :

- Le règlement eIDAS d'application immédiate dans l'ordre juridique français
- Le droit français a conservé les dispositions des articles 1366 et 1367 du Code Civil

La loi prévoit donc que la signature électronique est une preuve littérale au même titre qu'une signature manuscrite.

Quelques exemples d'évolutions récentes en France :

- Les notaires signent électroniquement des actes authentiques.
- Les entreprises ont la possibilité de dématérialiser les procès-verbaux et registres d'une société avec une signature électronique avancée.
- Les juges civils peuvent signer les décisions électroniquement.

Paramétrez votre cycle de signatures depuis votre espace client La place digitale.

Depuis La place digitale, vos clients accèdent à une solution packagée, permettant la création de circuits de signature et leur suivi en toute autonomie, via un portail dédié disponible sur ordinateur, tablette et smartphone.

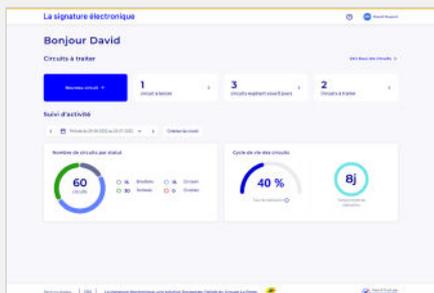
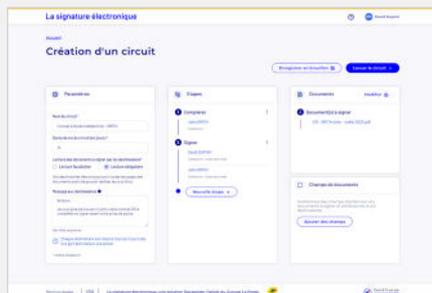
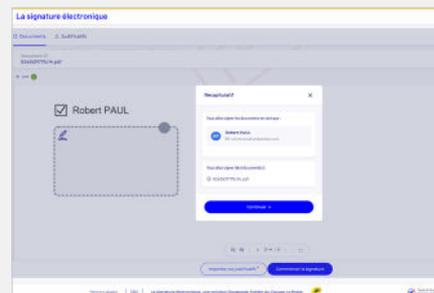


Tableau de bord du service



Paramètres d'un circuit complet



Signature d'un document côté destinataire final

Vos avantages :

- La signature de vos documents disponible à tout moment
- Réduisez significativement vos délais de signature
- Sécurisez et tracez vos signatures de documents
- Concluez rapidement vos contrats commerciaux
- Pilotez en temps réel grâce à un tableau de bord dynamique
- Diffusez une image positive de votre entreprise : innovante, efficace et fiable

Nos garanties :

- Datacenters Docaposte en France
- Solution conforme au règlement eIDAS
- Autorité de Certification inscrite sur la Trusted List Européenne
- ISO 27 001
- Solution pensée, développée et opérée par les équipes Docaposte
- RGPD (dans le respect de la réglementation sur la protection des données personnelles)

Rejoignez notre communauté de clients et de partenaires



10 millions
d'utilisateurs / an



50 millions
de signatures / an

DEMANDEZ UNE DÉMO !